

Janvier 2026

En ce début d'année, VALOREM vous présente ses meilleurs vœux pour 2026 !

Depuis 2024, le Groupe VALOREM étudie l'implantation d'un parc éolien sur votre commune. Pour construire et exploiter un parc éolien, il est nécessaire d'obtenir une **Autorisation Environnementale**. Une **étude d'impact** doit notamment être réalisée et comporter différents volets sur les milieux humain et naturel. Ces études, réalisées par des bureaux indépendants, permettent de définir, de concert avec le **Comité de Pilotage**, "le nombre d'éoliennes, leur hauteur maximale et leur emplacement pressenti". Nous vous présentons l'ensemble de ces éléments dans cette 4^{ème} lettre d'information.

En parallèle, nous avons organisé en décembre dernier une **permanence publique** pour présenter les photomontages du projet et proposer des animations ludiques aux riverains et aux scolaires, autour des énergies renouvelables.

Nous vous souhaitons une bonne lecture et vous tiendrons comme toujours informés de la suite du projet.

LA CONCERTATION AU SERVICE DU PROJET

Le 17 octobre 2025, les membres du **Comité de Pilotage**, acteurs locaux désireux de prendre part aux projets de leur territoire, **se sont réunis pour la troisième fois** : élus, riverains, propriétaires et exploitants agricoles, Chambre d'Agriculture, Parc Naturel Régional de l'Avesnois.

Cette réunion a été l'occasion pour le bureau d'études AUDDICE, mandaté par VALOREM, de partager **les résultats des états initiaux des études écologiques** (faune et flore) menées depuis novembre 2024.



Réunion du comité de pilotage

Étude des oiseaux et des chauves-souris

AUDDICE a inventorié l'ensemble des espèces identifiées sur la zone d'implantation potentielle puis a cartographié les différents enjeux (cf. carte ci-contre). Leur hiérarchisation s'explique, suivant la fonctionnalité du lieu (migration, nourrissage, nidification), la sensibilité de l'espèce au secteur éolien, et à sa classification (patrimoniale, menacée, protégée) :

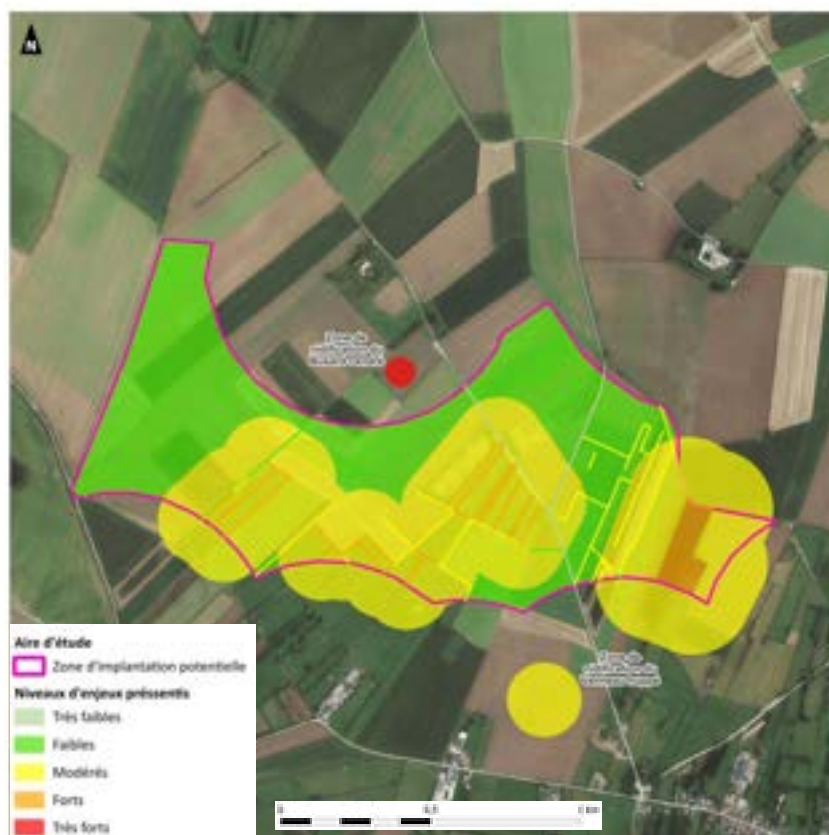
- **Secteurs à enjeux très forts** (en rouge sur la carte) pour la peupleraie (présence de chauves-souris et de nombreuses espèces d'oiseaux) et la parcelle où un nid de busard cendré a été détecté cet été.

- **Secteur à enjeux forts** (en orange sur la carte) pour les haies du sud (avifaune, chiroptères et autres).

- **Secteur à enjeux modérés** (en jaune sur la carte) pour les haies du nord et de l'est.

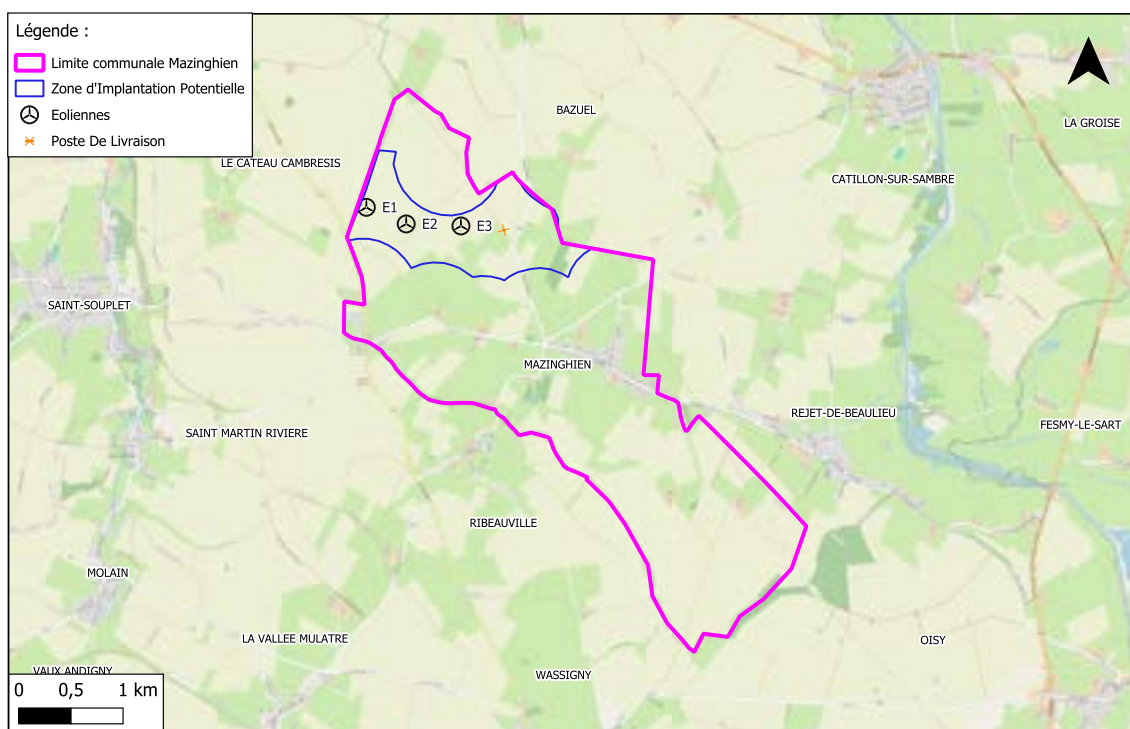


Nid de busard cendré



L'implantation pressentie des éoliennes

Lors de ce comité de pilotage, un rappel a été fait sur les enjeux des **études paysagères, acoustiques, techniques** (milieu physique et humain), menant au **compromis d'implantation pressentie**. Celle-ci se compose de 3 éoliennes de 200 m de hauteur en bout de pale avec un poste de livraison, présenté dans la carte suivante :





Sur la base de cette implantation, les bureaux d'études indépendants travaillent à déterminer les effets potentiels du projet sur son environnement et à proposer des dispositifs d'évitement, de réduction ou de compensation. Ces sujets seront abordés lors du **prochain Comité de Pilotage planifié en avril 2026**.

Le développement d'un parc éolien est avant tout un projet de territoire qui se construit dans l'adhésion locale. Il participe à la redynamisation de nos territoires ruraux ainsi qu'à la création d'emplois locaux, dont les retombées économiques permettent de maintenir ou de créer des services et infrastructures indispensables à la vie locale.

VALOREM a rappelé, lors de cette réunion de concertation, **la volonté de la commune de Mazinghien à rentrer dans le capital de la Société de Projet** (qui portera la gouvernance du parc éolien). C'est une façon pour elle de soutenir le projet, d'afficher son adhésion, de faciliter sa mise en œuvre et de générer des retombées financières directes pour la commune sur la durée de vie du projet.

Enfin, une discussion s'est organisée autour des mesures d'accompagnement envisageables pour appuyer le développement durable de la commune.

L'intégralité du compte-rendu est disponible sur le site internet du projet :



parc-eolien-mazinghien.fr

UNE PERMANENCE D'INFORMATION SUR LE PAYSAGE

Le Groupe VALOREM a tenu une permanence publique d'information en mairie de Mazinghien le 04 décembre 2025, de 10h à 18h.

Les habitants ont alors pu **s'informer et échanger sur le projet**. Des invitations avaient été distribuées dans toutes les boîtes aux lettres de Mazinghien.



Mairie de Mazinghien



Les habitants ont pu consulter le carnet de 44 photomontages qui simulent la visibilité du projet éolien depuis de nombreux points de vue. Ce dernier sera consultable à nouveau lors de la phase d'enquête publique. Retrouvez ci-dessous **un photomontage représentant une vue ouverte et rapprochée, depuis le sud de la Ferme du Jonc de Mer** :



Les écoliers de CM1 et CM2 de l'école de Mazinghien ont pu échanger avec nos équipes : quizz sur les énergies, montage d'une éolienne en matière recyclée, et réalisation d'une ascension virtuelle dans une éolienne.



➤ **VALOREM est à votre disposition pour tout renseignement complémentaire. N'hésitez pas à nous contacter !**

Votre contact VALOREM

Audrey GOMES, cheffe de projets
25 Rue Vanmarcke 80000 Amiens
06 21 61 64 66
audrey.gomes@valorem-energie.com
www.valorem-energie.com



VALOREM

Lettre d'information / Décembre 2025
Commune de Mazinghien
Directeur de la publication et impressions :
VALOREM